

A l'attention de Monsieur Edouard Philippe  
Premier Ministre  
Hotel de Matignon

Paris, le 16 mai 2017

**Objet** : Perturbateurs endocriniens : proposition de la Commission européenne et vote en SCOPAFF des 17 ou 18 mai – position de la France.

Monsieur le Premier Ministre,

Dans l'attente de l'annonce de votre Gouvernement et de la nomination de votre futur(e) ministre en charge des questions d'Environnement, **nous nous permettons de vous transmettre ce courrier concernant la question des perturbateurs endocriniens (PE), sujet majeure de santé publique et grande préoccupation de vos concitoyens.**

Comme vous le savez, **la France s'est distinguée depuis plusieurs années sur le sujet des PE en adoptant des positions progressistes** (interdiction du BPA, mise en place d'une Stratégie Nationale sur les PE etc.). **Depuis près d'un an maintenant (et avec 3 ans de retard), la Commission européenne (CE) tente de faire adopter sa proposition** sur les critères définissant les perturbateurs endocriniens dans le cadre des législations pesticides et biocides. **Après de nombreux revers du au rejet de la proposition de certains Etats-Membres (tout particulièrement la France, le Danemark, la Suède faisant part de leurs désaccords sur le fond de ce texte inacceptable), un nouveau vote est prévu demain ou après-demain** lors d'une réunion « pesticides » dans le cadre du Standing Committee on Plants, Animals, Food and Feed (SCOPAFF).

**Or, comme pour les fois précédentes, notre organisation, et avec elle de nombreux scientifiques et autres ONG, dénoncent la proposition de la CE qui tente d'affaiblir les dispositions concernant les PE prévues** dans les législations européennes sur les pesticides et les biocides.

D'une part, cette proposition de critères est bien trop stricte car elle exige un niveau de preuve très élevé pour identifier un produit chimique susceptible d'être un perturbateur endocrinien. Il faut en effet démontrer :

- 1) un effet néfaste,
- 2) un mode d'action endocrinien et
- 3) que l'effet défavorable est une conséquence du mode d'action endocrinien.

De nombreux scientifiques soulignent que la condition 3) est bien souvent impossible à prouver et que l'exigence de la 'plausibilité d'un lien' suffirait.

D'autre part, la Commission a conservé dans le texte qui sera proposé ce 17 mai 2017 une exception controversée à l'exclusion des PE pour les organismes non ciblés dans la définition des critères. Jusqu'à présent les textes votés en 2009 prévoyaient qu'une substance pesticide ne pouvait être approuvée que si « elle n'est pas considérée comme ayant des effets perturbateurs endocriniens pouvant être néfastes pour les organismes non ciblés ». Or la proposition de la Commission prévoit de dispenser de cette interdiction...les

pesticides ayant été justement conçus pour agir sur les organismes nuisibles via leur système endocrinien (hormis pour les vertébrés). Autrement dit elle veut mettre à l'abri d'une interdiction éventuelle les substances dont on sait qu'elles sont justement des perturbateurs endocriniens susceptibles d'avoir des effets sur la faune au motif qu'elles ont justement été créées pour être des perturbateurs endocriniens. Ce n'est pas une bonne nouvelle puisque 95% des espèces animales sont en fait des invertébrés essentiels à l'équilibre écologique de la planète et qu'ils ne seront donc pas protégés des dangers liés à une exposition à des pesticides pouvant être PE par nature.

**Pour ces raisons, Générations futures espère que la France ne vote pas, comme ce fut le cas lors des dernières réunions, en faveur des critères proposés par la Commission européenne. Elle témoignerait là encore d'une position claires, cohérentes et avant-gardistes sur ce sujet de santé publique.**

Dans l'attente de vous lire et dans l'espoir d'une telle prise de position, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

François VEILLERETTE  
Directeur de Générations futures



Maria PELLETIER  
Présidente de Générations futures



Copie à Monsieur le Président de la République, Emmanuel Macron.